

Communiqué fédéral du 21 octobre 2023

Un incident pendant la finale du Championnat de France " Piste 1/8 Thermique Classique Elite " le 10 Septembre 2023, a été rapporté lors de la réunion du Comité Directeur le 14 octobre 2023.

Après débats et analyses des différents points de cet incident, cette manche ne pouvant pas être recourue, les Membres du Comité Directeur, à l'issue d'un vote, ont décidé de :

- modifier le classement final (affiché une heure après la finale : Non conforme au Règlement Général article 8.1 : délai de 15 minutes après l'affichage pour déposer un protêt ou apporter des modifications au classement final.)
- désigner deux Champions de France en Piste 1/8 Thermique Classique Elite en 2023. Le pilote MATHIEU Julien garde son titre de Champion de France et le pilote BOUCHE Stéphane obtient une fin positive, il est également désigné Champion de France.

Suite à cette décision, le pilote BOUCHE Stéphane accepte l'arbitrage proposé par le Comité Directeur et de clôturer ce dossier sans suite. Cette décision ne peut en aucun cas faire Jurisprudence.

Cette décision a été prise aussi, afin de ne pas aller vers une situation négative ou dégradée pour la discipline Piste 1/8 Thermique "Classique " ; pour ne pas dévaloriser le travail du Club Organisateur, de reconnaître l'assiduité des Pilotes participants, l'Arbitre Fédéral et tous les Bénévoles organisateurs.

De sorte à ne plus reproduire cette situation et de permettre aux Organismes d'officier avec plus de sérénité et donc moins de stress, les Membres du Comité Directeur de la FFVRC examineront le paragraphe 8.1 du Règlement Général pour 2024, lors du prochain Comité Directeur.

Bonne fin de saison.

Le Comité Directeur de la FFVRC

Le 14 octobre 2023.